

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1405

présenté par

Mme Untermaier et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Justice »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Justice judiciaire	5 000 000	0
Administration pénitentiaire	0	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	0	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	5 000 000
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe socialistes et apparentés vise à créer 50 postes de greffiers supplémentaires afin de soulager les juridictions. En effet, en dépit des mesures statutaires prises en faveur des greffiers dans le projet de loi de finances 2023, il apparaît que les juridictions ont principalement besoin de recrutements supplémentaires.

Aussi cet amendement vise-t-il à abonder de 5 million d'euros le programme "justice judiciaire" et en particulier son action 01 "traitement et jugement des contentieux civils" et de prélever la même somme sur le programme "conduite et pilotage de la politique de la justice" plus précisément sur l'action 01 "état major".